

PATRIMOINE BÂTI :

TRAVAUX DE CONSERVATION DE
L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Suite aux travaux de conservation du Patrimoine réalisés l'automne dernier sur l'église Saint-Martin, la commune a engagé des travaux complémentaires qui s'articulent en deux phases :

- **Phase 1** : habillage du chéneau encaissé entre le comble de la nef et celui du collatéral Nord, habillage en plomb de la gargouille, réparation et raccordement de la descente d'eaux pluviales, confortement de pannes intermédiaires dans le comble du collatéral Nord et autres réparations d'ajustement.
- **Phase 2** : travaux à l'intérieur du porche d'entrée : enduits badigeons, dallage en pierre et réparation de 5 grilles de protection de vitraux.

Un curage et un traitement de toute la charpente de l'église a également été réalisé pour éviter la prolifération d'insectes et champignons xylophage qui mettraient à terme en danger la solidité de la structure.

L'ÉGLISE DE GROSLAY DATE DES XIII^e ET XVI^e SIÈCLES. ELLE A ÉTÉ CLASSÉE PARMIS LES MONUMENTS HISTORIQUES LE 9 DÉCEMBRE 1929

L'église étant classée monument historique, les travaux se déroulent sous la surveillance d'un maître d'œuvre architecte du patrimoine et sont soumis à validation de la Drac et de l'Architecte des bâtiments de France. La région Île-de-France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France/Ministère de la Culture et de la Communication subventionnent les travaux respectivement à hauteur de 20 et 40%.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 20 ET 21 SEPTEMBRE :

INAUGURATION DU VERGER PATRIMONIAL
OSCAR DESOUCHES

**EXPOSITIONS,
DÉMONSTRATIONS
DE MACHINES AGRICOLES,
VENTES DE PRODUITS
LOCAUX**

Le samedi 20 septembre à 10h, sera inauguré le verger patrimonial situé rue des Ouches à Groslay.

Créé pour accueillir et préserver la mémoire des variétés anciennes locales de pommes, poires, pivoines, rhubarbe, traditionnellement cultivées à Groslay, ce site sera ouvert toute la journée et proposera aux groslysiens de se réapproprier une partie de leur patrimoine au travers de documents, expositions, démonstrations de machines agricoles et vente de produits locaux.

HISTOIRE DE LA REDOUTE
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

A l'occasion des journées européennes du Patrimoine, laissez-vous conter l'histoire du fort de la Redoute, témoin de l'architecture et de la stratégie militaire de la fin du 19^e siècle, en partenariat avec le Syndicat intercommunal pour l'étude et l'aménagement de la Butte Pinson et les communes de Groslay, Montmagny, Pierrefitte et Villetaneuse.

- **Lieu de rendez-vous** : A l'entrée du Fort de la Redoute, chemin des Postes à Montmagny
- **Horaires** : 10h30 - 12h et 15h - 16h30
- **Réservation téléphonique** : 01 39 83 49 11
- > **En savoir +** : Inscription sur www.aev-iledefrance.fr ou auprès du SIEABP au 01 39 83 49 11.





DEMOCRATIE PARTICIPATIVE :

Forum des colibris : premiers résultats



Jeudi 13 février, les parrains citoyens, différents Elus et le service développement durable de la commune se sont réunis en Mairie pour assister au 1^{er} "Forum des Colibris" afin de faire le point sur l'avancée des différentes actions menées depuis la mise en place de l'Agenda 21.

Au cours de cette soirée, un bilan général a été

présenté aux différents acteurs permettant à chacun de découvrir la progression de son action mais également d'appréhender le sujet dans son intégralité à travers celle des autres. Près de 9 mois après la mise en place de ce parrainage et malgré une 1^{re} prise de contact hésitante entre parrains et services municipaux, plus de 50 % des actions ont déjà démarré.

> PRINCIPAUX CHIFFRES-CLEFS DES ACTIONS LES PLUS ABOUTIES DE L'AGENDA 21 :

• **Action D** - Aménager et animer un verger patrimonial de variétés anciennes locales :

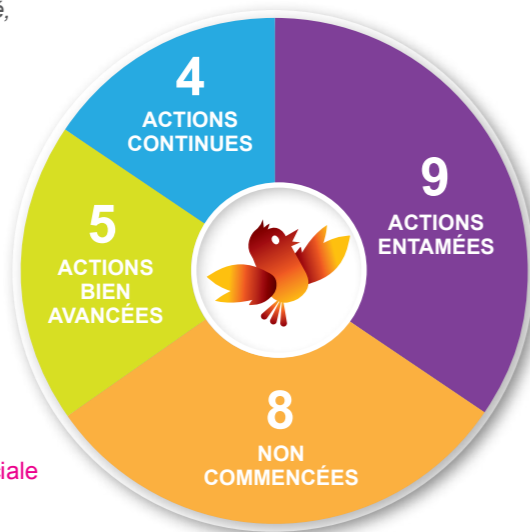
- > un terrain de 200 m² aménagé,
- > 89 arbres plantés,
- > 85 pivoines installées,
- > une halle de 40 m² construite,
- > une classe de 27 écoliers accueillie.

• **Action K**
Ouvrir un espace d'accueil et d'animation à destination des jeunes :

- > 23 jeunes impliqués.

• **Action I** - Ancrer l'épicerie sociale autour de jardins solidaires :

- > 7 bénévoles mobilisés,
- > un local de 34 m² dédié,
- > 33 familles bénéficiaires,
- > 10 tonnes de nourriture distribuées en un an,
- > 150 m² de terrain cultivés.



• **Action S** - Maîtriser la consommation des ressources en eau et en énergie :

- > une réduction des consommations de 10% en 3 ans,
- > une augmentation des dépenses de 18% en 3 ans,
- > une campagne de mesure dans 8 bâtiments énergivores,
- > un suivi par 16 capteurs de température.

• **Action V** - Déployer les opérations de renouvellement urbain et redynamisation des commerces de proximité sur les pôles de centralité de la gare et de la place de la Libération :

- > un projet élaboré par 3 équipes pluridisciplinaires,
- > 20 bâtiments (soit 1 124 m²) démolis,
- > commercialisation de 41 logements et 1 050 m² de commerces (sur 3 bâtiments avec 90 places de stationnement),
- > 375 m² pour 3 nouvelles salles de classe,
- > 150 m² d'extension de la salle des Fêtes,
- > un financement assuré à hauteur de 60% par des subventions.

PATRIMOINE VERT :

Premier Printemps pour le Verger patrimonial

Suite aux différents travaux d'aménagement, le verger patrimonial prend forme progressivement ; nous vous invitons à en découvrir les différentes facettes.

Qu'est-ce qu'un verger patrimonial ?

A la différence d'un verger conservatoire, qui s'attache à garantir la survie biologique et génétique de variétés anciennes sélectionnées avec soin et identifiées avec rigueur, ou d'un verger de production

dont la commercialisation et/ou la transformation des récoltes doit permettre d'assurer la viabilité économique d'une exploitation arboricole, un verger patrimonial vise simplement à garder vivante la mémoire de variétés anciennes locales (de pommes, poires, pivoines, rhubarbe) traditionnellement cultivées sur le territoire.

CET ESPACE PUBLIC ALLIE DEUX VOILETS COMPLÉMENTAIRES :

UN VERGER DE FRUITIERS TAILLÉS EN ESPALIERS



La conduite d'un verger en espaliers, avec des arbres fruitiers taillés de façon très précise, permet de gagner de la place tout en gardant une bonne productivité : c'est donc un choix d'optimisation recommandé sur les espaces restreints, comme dans le cas de ce site.

Les fruits récoltés dans ce verger complètent les cultures potagères du jardin solidaire pour alimenter l'épicerie sociale en produits frais.

Les variétés de pivoines plantées dans le verger patrimonial entre les rangées d'arbres ont été choisies parmi celles traditionnellement cultivées à Groslay :

- Festiva Maxima (la fameuse "Goutte de sang"),
- Duchesse de Nemours,
- Félix Crousse,
- Marie Lemoine,
- Noémie Demay,
- Monsieur Jules Elie,
- Amabilis,
- Laura Dessert.

UNE HALLE DESTINÉE À ACCUEILLIR DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES, DES VENTES DE PIVOINES ET L'ALAMBIC DU BOUILLEUR DE CRU



Le style architectural de la halle aux pivoines répond en écho à celui du lavoir en face. La toiture de l'auvent est équipée d'un dispositif de récupération des eaux de pluie : on économise ainsi l'eau potable pour arroser les plantations.

Le mur rénové protégeant le verger contre les vents d'Est a dû être utilisé anciennement comme mur à fruits. On y remarque en effet des tringles de fer encastrées entre les pierres : ces supports servaient à tirer des fils pour palisser des arbres fruitiers sensibles au gel et hâter les récoltes précoces, ici à l'abri du froid.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 2 fruits les plus consommés dans la région sont de loin les bananes et les oranges ; pourtant non-exotiques, les pommes ne viennent qu'en troisième position...

Alors soyez locavores : mangez des pommes !



CADRE DE VIE :

Parking des Alluets : Groslay joue la carte de l'énergie verte



Afin de poursuivre l'amélioration de son cadre de vie et assurer la transition vers les énergies vertes, la ville de Groslay a inauguré le 14 septembre dernier, un nouveau parking développement durable de 34 places, agrémenté d'un espace vert de 400 m².

La CAVAM, en charge du réaménagement du carrefour en a optimisé l'usage quotidien, par la reprise des trottoirs alentours pour la sécurité des usagers, l'amélioration de la visibilité et de la fluidité de la circulation.

Grâce à la société FullCharger International, la ville de Groslay est la première commune de la CAVAM à s'équiper de borne de recharge pour véhicules électriques.

- **Une borne pour les véhicules électriques, offerte par la société FullCharger International** est gratuitement mise à disposition des groslysiens par la Mairie.
- **Des réverbères à alimentation photovoltaïque** assurent le fonctionnement d'ampoules basse consommation de technologie LED. Des détecteurs de présence permettent de réguler la puissance des luminaires.
- **Un parking, agrémenté d'un espace vert d'environ 400 m²**, recouvert de gazon et orné d'un hêtre pourpre. Des pergolas en fer forgé décorées de plantes grimpantes sont disposées aux entrées.
- **Un bassin enterré de rétention des eaux pluviales**, évite les rejets d'hydrocarbure vers le milieu naturel.
- **Un parking de 34 places dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite**, traversé par une allée piétonne, répond aux normes d'accessibilité des personnes handicapées.



Bénéficiez de la carte réservée aux entreprises et aux particuliers groslysiens, pour un accès permanent et gratuit à la borne de recharge pour véhicules électriques :

- 1) Après avoir rempli le formulaire disponible aux services techniques, le retrait de la carte s'effectuera sur présentation de votre carte grise, après activation à distance de votre compte par la société Fullcharger.
- 2) Deux câbles de recharge seront gratuitement à votre disposition en Mairie, contre un chèque de caution.

PATRIMOINE :

Premier coup de pelle pour le verger patrimonial



Suite à la mise en place de l'Agenda 21 communal, un verger patrimonial est en cours d'aménagement sur la parcelle située au 1, rue des Ouches à Groslay.

Cet espace a pour objet de mettre en valeur le patrimoine arboricole et agricole de la ville. A cette fin, d'anciennes espèces locales d'arbres et de fleurs y seront implantées sur environ 200 m². Six variétés différentes de pommiers, 5 variétés différentes de poiriers, soit au total environ 30 arbres, ainsi que 5 variétés différentes de pivoines (choix de variétés locales).

La plantation des arbres se fera en palissage, ce qui requiert plus d'entretien et de professionnalisme qu'un port d'arbre libre, mais permet une optimisation de la place disponible.

Une halle ouverte (similaire au lavoir) d'environ 40 m² accueillera des expositions d'objets du patrimoine agricole et pourra également être utilisée de manière pédagogique dans le cadre scolaire, ou en lien avec l'épicerie sociale, en redistribuant la récolte des fruits.

ETABLISSEMENTS COMMUNAUX :

Installation d'un préau dans la cour de l'école A. Daudet

Un nouveau préau est installé dans la cour de l'école Alphonse Daudet. Large structure composée de 2 modules assemblés, ce nouveau préau couvre une surface totale de 168 m². Bien que fixé sur des massifs bétons enterrés, il pourra être déplacé si nécessaire.

Le toit est en toile tendue P.V.C. de couleur grise et les poteaux sont protégés par des housses en mousse pour la sécurité des enfants.

